



CONSEIL
DE QUARTIER

Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire

Procès-verbal de la dixième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire tenue le 15 novembre 2011, à L'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase situé au 3, ruelle des Ursulines, à 19 h

PRÉSENCES :

MM.	Denis L'Anglais	Président
	Benoît Bossé	Vice-président
M ^{mes}	Françoise Sorieul	Trésorière
	Émilie-Jennifer Desbiens	Secrétaire
	Margo Ménard	Administratrice
MM.	Gilles Dufour	Administrateur
	Louis-Jean Rousseau	Administrateur
M ^{me}	Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

ABSENCE :

M ^{me}	Michelle Doré	Administratrice
-----------------	---------------	-----------------

Un poste est vacant.

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me}	Mireille Charland	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, deux (2) personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

11-10-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
11-10-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
11-10-03	Fonctionnement du conseil de quartier – poste à pourvoir	
11-10-04	Procès-verbaux du conseil d'administration du 18 octobre et du 1er novembre 2011	19 h 05
	<ul style="list-style-type: none">• Adoption• Affaires découlant des procès-verbaux	
11-10-05	Période d'information réservée à la conseillère municipale	19 h 15
11-10-06	Période de questions et de commentaires du public	19 h 25
11-10-07	Rapport des délégations	19 h 35
	<ul style="list-style-type: none">• Comité de suivi du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu• Table des présidents des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou• Table des présidents des conseils de quartier du littoral• Comité vélo boulevard• Journées du fleuve, 26 et 27 octobre	
11-10-08	Suivi des dossiers	19 h 50
	<ul style="list-style-type: none">• Comité circulation et transport• Orientations et plan d'action 2011-2012• Résidence de tourisme• Registre des suivis des résolutions• Comité des grands événements• Rencontre des travaux publics, déneigement et autres sujets• Page Facebook et compte Twitter• OBNL pour protéger l'arrondissement historique du Vieux-Québec	
11-10-09	Projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu	20 h 30
11-10-010	Période de questions et de commentaires du public	20 h 45
11-10-011	Trésorerie	20 h 55
	<ul style="list-style-type: none">• Paiement de la secrétaire de rédaction• Frais de représentation• État des revenus et des dépenses	
11-10-012	Correspondance	
	<ul style="list-style-type: none">• <i>Lettres transmises</i>• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none">○ Chantier naval du Roi, rue des Vaisseaux-du-Roi, accusé de réception, 25 octobre 2011○ Réforme des conseils de quartier, M^{me} Agnès Maltais, 1^{er} novembre 2011	
11-10-013	Divers	
	<ul style="list-style-type: none">• Bilan du PDQ et autres dossiers• Mouvement des indignés	
11-10-014	Levée de l'assemblée	21 h 15

11-10-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis L'Anglais, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h.

11-10-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **Adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M. GILLES DUFOUR, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

11-10-03 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER – POSTE À POURVOIR

Le poste est affiché sur le site Internet du conseil de quartier, personne ne s'est manifesté pour l'instant. La future page Facebook du conseil de quartier servira aussi éventuellement de vitrine pour le recrutement.

11-10-04 PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 OCTOBRE ET DU 1^{ER} NOVEMBRE 2011

- **Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2011**

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARGO MÉNARD DÛMENT APPUYÉE PAR M. BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 18 octobre 2011.

Adoptée à l'unanimité

- **Adoption du procès-verbal du 1^{ER} novembre 2011**

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MARGO MÉNARD DÛMENT APPUYÉE PAR M. BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 1^{ER} novembre 2011.

Adoptée à l'unanimité

- **Affaires découlant des procès-verbaux**

Aucune affaire découlant des procès-verbaux.

11-10-05 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Guérette présente les informations suivantes :

- **Red Bull Crashed Ice** : M^{me} Guérette a déposé la résolution CA-11-15 du conseil de quartier au sujet du Red Bull Crashed Ice au conseil d'arrondissement du 14 novembre dernier. Elle fera un suivi à ce sujet.
- **Invitation à l'assemblée d'information au Morrin Centre, 44, chaussée des Écossais, le 16 novembre prochain** : Elle invite les citoyens à venir la rencontrer et échanger. Elle présentera ses accomplissements ainsi que ses projets pour le district.
- **Affichage commercial mobile** : Plusieurs actions ont été posées depuis l'été 2010 (les élus ont rencontré les associations de gens d'affaires, un communiqué a été publié, les commerçants ont été avisés, plusieurs constats d'infractions ont été donnés, etc.). Malgré tout, certains commerçants continuent de contrevenir au règlement. M. Benoît Bossé encourage les citoyens à l'imiter et à porter plainte officiellement au 418

641-6001. Il propose que M^{me} Michelle Doré, représentante des gens d'affaires au sein du conseil, rencontre les associations de commerçants et de gens d'affaires à ce sujet et au sujet du bruit (haut-parleurs extérieurs). M. Denis L'Anglais contactera M^{me} Claudette Bhérer de l'association des gens d'affaires de la rue Saint-Jean pour s'entretenir avec elle à ce sujet.

11-10-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune intervention.

11-10-07 RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

- **Comité de suivi du projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu**

La prochaine rencontre du comité aura lieu en mai prochain.

- **Table des présidents des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou**

Il n'y a pas eu de rencontre récemment.

- **Table des présidents des conseils de quartier du littoral**

Port de Québec : Le Port de Québec recevra les membres de la table des présidents pour un déjeuner d'information jeudi prochain. La table des présidents souhaite créer un lien avec les autorités du Port afin que les conseils de quartier soient consultés fréquemment. Le directeur semble ouvert aux propositions.

Promenade Samuel-De Champlain : La table des présidents des conseils de quartier du littoral rencontrera le 1^{er} décembre prochain la Commission de la capitale nationale, il sera question de la promenade Samuel-De Champlain. Si les membres ont des suggestions ou des questions au sujet du développement de la promenade entre les gares fluviale et maritime, ils sont invités à les communiquer avant la rencontre du 1^{er} décembre.

- **Comité vélo boulevard**

M^{mes} Françoise Sorieul et Anne Guérette ont participé à la dernière rencontre du comité le 20 octobre dernier. Les citoyens y ont exprimé leur déception, ils auraient aimé une vraie voie cyclable pour les cyclistes irréductibles et non un parcours de plaisance. Le rapport de la rencontre a été transmis aux membres. Il n'y a pas eu d'augmentation notable de l'achalandage sur la voie cyclable.

M^{me} Sorieul continuera à suivre l'avancement du dossier, tiendra les membres au courant et fera des suggestions de résolutions au besoin.

Une prochaine rencontre se tiendra en janvier.

- **Journées du fleuve, 26 et 27 octobre**

M. L'Anglais a assisté à ces deux journées. Les spécialistes prédisent une hausse notable du niveau du fleuve et, de ce fait, de l'érosion. Il faudra éventuellement se pencher sur plusieurs projets et changements sur la voie navigable (tonnage, tirant d'eau, largeur des bateaux, etc.).

11-10-08 SUIVI DES DOSSIERS

- **Comité circulation et transport**

Aucun développement pour le moment. M. André Martel s'informerait auprès des fonctionnaires pour

connaître l'avancement des dossiers et fixer une rencontre en janvier.

M. Martel dépose le nouveau plan de mobilité durable.

- **Orientations et plan d'action 2011-2012**

Aucun développement, sinon les projets de page Facebook et de compte Twitter qui amélioreront les communications.

- **Résidences de tourisme**

À la suite de la rencontre du 24 octobre dernier, M^{me} Suzanne Verreault demandera une autorisation de principe pour former un comité sur le développement économique. M. Jacques Faguy et M^{me} Verreault ne semblent pas sentir le danger causé par l'abondance de résidences de tourisme en zones mixtes. Les membres du conseil de quartier participant à la rencontre n'ont pas perçu beaucoup d'ouverture. M^{me} Verreault fera le suivi auprès du conseil pour la formation du comité.

- **Registre des suivis des résolutions**

M^{me} Mireille Charland, secrétaire de rédaction, fera une proposition de tableau à la prochaine assemblée.

- **Comité des grands événements**

Une rencontre avec M. Étienne Talbot a eu lieu. Il doit valider l'inventaire des événements répertoriés par le conseil de quartier pour que le comité puisse ensuite évaluer les problématiques liées aux différents événements et les mesures d'atténuation possibles.

Une rencontre est prévue le 1^{er} décembre prochain, elle sera présidée par M. Benoît Bossé en l'absence de M. Denis L'Anglais.

Règlement sur les amuseurs publics :

Résolution CA-11-47

Modification du Règlement VQA-6 concernant les amuseurs publics

CONSIDÉRANT QUE le Plan directeur du quartier a pour orientation 8 de *Développer une activité touristique de qualité respectueuse du quartier et de ses résidents*;

CONSIDÉRANT QUE le Plan directeur du quartier a pour objectif 8.2 de *Déconcentrer et améliorer la gestion des activités d'animation sur rue et dans les espaces publics*;

CONSIDÉRANT QUE le Plan directeur de quartier a pour action 8.2 A d' *Améliorer le plan d'action visant à restreindre les impacts liés à la présence des amuseurs publics*;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-colline Parlementaire ont constaté plusieurs lacunes dans l'application du règlement, notamment quant aux sites de prestation et quant à la sonorisation;

CONSIDÉRANT QU'il y a accroissement significatif des prestations artistiques de langue anglaise au détriment d'une baisse correspondante des prestations de langue française et que cela nuit non seulement à l'image de la ville de Québec, comme plus ancienne capitale francophone d'Amérique, mais porte aussi atteinte à l'intégrité de l'identité québécoise et de la langue française comme langue officielle au Québec qui la caractérise;

CONSIDÉRANT la qualité pour le moins discutable de certaines prestations;

CONSIDÉRANT l'abondance de sites de prestations sous-utilisés, voire inutilisés, par rapport à d'autres sites surutilisés et qu'il y a lieu de favoriser un juste équilibre dans l'exploitation des sites;

CONSIDÉRANT la présence de sites d'amuseurs musiciens (dotés ou non d'amplification sonore) à

proximité de secteurs résidentiels et que cela constitue une nuisance et une pollution sonore qu'il y a lieu de régler plus strictement;

Considérant que l'achalandage des places et parcs publics par les spectateurs lors de prestations d'amuseurs publics cause une détérioration importante et inacceptable de ces espaces, notamment la Place Taschereau, dont les coûts de réhabilitation sont à la charge des contribuables;

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire demande aux élus de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de modifier, dans une perspective de développement durable, équilibré et respectueux de l'identité québécoise et de la langue française, le Règlement VQA-6 concernant les amuseurs publics.

Adoptée à l'unanimité

- **Rencontre des Travaux publics, déneigement et autres sujets**

Rencontre des Travaux publics : Une rencontre a eu lieu le 24 octobre dernier entre des représentants des Travaux publics et les membres du conseil de quartier. Les réactions sont positives et l'on devrait voir des améliorations notables cet hiver, entre autres, au niveau du déneigement des trottoirs. M. André Martel présente le rapport de la rencontre.

Poubelles sur le boulevard Champlain : M^{me} Margo Ménard souligne qu'il serait pertinent d'installer deux ou trois poubelles du côté nord du boulevard Champlain, entre la rue du Petit-Champlain et la rue Champlain. Elle a déjà fait une plainte au sujet de la propreté dans ce secteur. M. André Martel fera une requête au nom de M^{me} Ménard.

- **Page Facebook et compte Twitter**

M^{me} Émilie-Jennifer Desbiens présente le projet de page Facebook et un petit guide d'utilisation. Elle a créé un modèle de page Facebook, le présente et en explique le fonctionnement.

Résolution CA-11-48

Créer une page Facebook pour le conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉMILIE-JENNIFER DESBIENS APPUYÉE PAR M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire crée une page Facebook à condition qu'il y ait un modérateur membre du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Émilie-Jennifer Desbiens alimentera la page avant de la lancer officiellement. Elle en sera l'administratrice pour le moment.

- **OBNL pour protéger l'arrondissement historique du Vieux-Québec**

M^{me} Émilie-Jennifer Desbiens travaille sur le dossier, elle fera le suivi auprès du conseil lorsqu'il y aura des développements significatifs.

11-10-09 PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL-DIEU

Une demande pour doubler le volume de la tour de l'Hôtel-Dieu a été faite le 29 octobre dernier. M^{me} Anne Guérette confirme que la demande a été refusée par la Commission d'urbanisme et que l'Hôtel-Dieu est maintenant à la recherche d'une autre solution.

M^{me} Margo Ménard communiquera avec M. Éric Etter ou M^{me} Élisabeth Corneau pour en savoir plus sur les projets d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu. Elle les invitera à venir informer les membres du conseil de quartier et à entendre les préoccupations des citoyens. Elle fera le suivi auprès du conseil.

À la suite de cette rencontre, un projet de résolution pourra être débattu.

11-10-010 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Îlot des Palais : un citoyen demande si le conseil souhaite mettre en valeur l'Îlot des Palais. M. L'Anglais répond que l'ensemble de l'arrondissement historique est à protéger et à mettre en valeur et que si l'on demande au conseil de se prononcer sur un sujet en particulier, il le fera. Selon M^{me} Guérette, il y a en ce moment un projet artistique destiné à l'Îlot des Palais en développement.

Maison de Lauberivière : le dossier de Lauberivière est à surveiller (possibilité de démolition du bâtiment arrière).

Hôtel-Dieu : un citoyen demande s'il y a des possibilités de déplacer certaines des installations de l'Hôtel-Dieu dans Saint-Roch. Les membres trouvent que c'est une bonne idée, mais que cela est en dehors du pouvoir du conseil de quartier.

11-10-011 TRÉSORERIE

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**

Résolution CA-11-49

Paiement de la secrétaire de rédaction

Considérant que l'assemblée dépasse 2 h 30 et en application de la résolution CA-11-25,

SUR PROPOSITION DE M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire autorise le paiement de 100 \$ à M^{me} Mireille Charland pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 15 novembre 2011.

Adoptée à l'unanimité

- **Frais de représentation**

Résolution CA-11-50

Frais de représentation pour le colloque « Journées du fleuve » et tables de concertation

SUR PROPOSITION DE M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire autorise un remboursement de 158,46 \$ à M. Denis L'Anglais pour les frais de représentation au colloque « Journées du fleuve » ainsi qu'aux tables de concertation des présidents des conseils de quartier de l'arrondissement et du littoral.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CA-11-51

Paiement de 151 \$ à La boîte à lunch

SUR PROPOSITION DE M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire autorise le paiement de 151 \$ à La boîte à lunch pour

le repas de la séance de travail du 15 novembre 2011.

Adoptée à l'unanimité

- **État des revenus et des dépenses**

M^{me} Sorieul indique aux membres que le solde du compte est de 230 \$.

11-10-012 CORRESPONDANCE

- *Lettres transmises*

- *Communications écrites reçues*

- Chantier naval du Roi, rue des Vaisseaux-du-Roi, accusé de réception, 25 octobre 2011
- Réforme des conseils de quartier, M^{me} Agnès Maltais, 1^{er} novembre 2011
- Accusé de réception, lettre du 24 octobre 2011 concernant le projet de modification des limites des territoires des conseils de quartier et de révision des mécanismes de participation citoyenne

11-10-013 DIVERS

- **Bilan du PDQ et autres dossiers** : Une rencontre avec M^{me} Sandra Guilbert de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou est à prévoir en janvier afin d'effectuer un bilan du plan d'action.
- **Mouvement des indignés** : M. Denis L'Anglais a été sollicité comme conseiller juridique par le mouvement.

11-10-014 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée par M. Denis L'Anglais à 21 h 42.

(S) DENIS L'ANGLAIS

Denis L'Anglais
Président

(S) ÉMILIE-JENNIFER DESBIENS

Émilie-Jennifer Desbiens
Secrétaire